



Devenir partenaire

L'Alliance verte est un programme volontaire de certification environnementale pour l'industrie maritime nord-américaine.

L'Alliance verte regroupe des centaines de membres d'horizons différents qui partagent tous le même objectif: améliorer la performance environnementale de l'industrie maritime par des gestes concrets et mesurables.

Les **Partenaires** de l'Alliance verte regroupent des fournisseurs de services, produits, technologies et/ou équipements permettant aux participants du programme d'améliorer leur performance environnementale. Chaque nouveau partenaire doit fournir une courte déclaration expliquant de quelle façon il répond au critère ci-dessus.

Tous s'engagent à faire la promotion de la politique environnementale auprès de leur clientèle et sont encouragés à afficher le logo Partenaire, montrant ainsi leur engagement envers le programme.

LES AVANTAGES DE DEVENIR UN PARTENAIRE DE L'ALLIANCE VERTE INCLUENT :

- Double adhésion à l'Alliance Verte et à Green Marine Europe (le programme sœur en Europe)
- L'utilisation du logo Partenaire
- Fiche gratuite dans le **Répertoire en ligne des produits et services environnementaux**. Disponible sur les sites Web de l'Alliance verte et de Green Marine Europe, le répertoire comprend le nom, le logo, la description, les coordonnées et le lien vers le site Web de chaque partenaire et permet une recherche par mots clés.
- Annonce de votre adhésion sur les médias sociaux de l'Alliance verte, sur son site Web et dans son infolettre diffusée auprès de plus de 4 500 abonnés.
- Une visibilité accrue auprès des participants
- Diffusion de vos informations à caractère environnemental (p. ex. projets, événements, innovations) dans l'Info-Alliance et sur le site Web de l'Alliance verte dans la rubrique « Pleins feux sur nos partenaires »
- Des taux préférentiels lors du colloque annuel de l'Alliance verte GreenTech
- Des taux préférentiels pour l'achat d'espace publicitaire dans le Magazine de l'Alliance verte

En tant que partenaire de l'Alliance verte, les compagnies acceptent d'utiliser le logo Partenaire en respect avec des normes de communication et de promouvoir leur appui au programme. La grille de tarification annuelle est établie en fonction du nombre d'employés de l'entreprise :

GRILLE DE COTISATION DES PARTENAIRES DE L'ALLIANCE VERTE (2024)	
Compagnies ayant moins de 50 employés	782 \$ (plus taxes, si applicable)
Compagnies ayant 50 employés ou plus	1 305 \$ (plus taxes, si applicable)

Il est facile d'adhérer en ligne, visitez la page [Partenaires](#) de notre site Web pour tous les détails.